

Séance du 12 juin 2024

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – Mme BONNERY Andrée - M BORDAT Pierre - M DAVID Bruno - M MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M CHEVALIER Stéphane ayant donné pouvoir à M BORDAT

*Objet
de la délibération*

1. Comptes-rendus des séances du Conseil d'Orientation et de Surveillance

1. 1. Compte-rendu du COS du 6 mars 2024

1. Compte-rendu du COS du 29 novembre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité le compte-rendu de sa séance du 29 novembre 2023.

2. Politique financière et comptable de l'établissement

2. 1. Clôture de l'exercice 2023 et approbation des comptes définitifs au 31 décembre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité les comptes définitifs de l'établissement au 31 décembre 2023 et pris acte qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une affectation des résultats au titre de l'exercice écoulé, le résultat de l'exercice étant déficitaire

3. Politique normative de l'établissement

3. 1. Rapport annuel sur le contrôle interne

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé à l'unanimité, le rapport annuel sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2023

3. 2. Rapport de contrôle interne des dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) et de gel des avoirs

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé à l'unanimité le rapport de contrôle interne des dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de gel des avoirs.

3. 3 Bilan annuel de l'Audit Interne et bilan semestriel du contrôle permanent de 2ème niveau

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance a pris connaissance du bilan annuel de l'Audit Interne et du bilan semestriel du contrôle permanent de 2ème niveau

4. Divers

4. 1. Date des prochaines séances du COS

Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de fixer la date de sa prochaine séance comme suit :

- Mercredi 12 juin 2024 à 10h30.

Cette information a été portée à la connaissance du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Il est demandé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir adopter le compte rendu de sa séance du 06 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a adopté, à 8 voix pour et une abstention, le compte-rendu de sa séance du 06 mars 2024.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le 27 JUIN 2024

